

Conseil d'école du 16/03/2021 (début : 15h00)

Monsieur Rapp accueille les membres du conseil d'école et indique que la personne chargée d'établir le compte-rendu sera Madame Plassmann. Il remercie de leur présence Mme ARGYRI, et Monsieur VIDECOQ infirmiers ainsi que le docteur SOULIS.

Un tour de zoom est effectué afin de présenter les membres du conseil.

1. Compte rendu du 24/11/2020

Le compte-rendu du conseil du 24/11/2020 est adopté à l'unanimité des personnes présentes. Il sera envoyé aux familles.

Compte-rendu du conseil du 16 mars 2021 (d'aujourd'hui)

Le compte-rendu de ce conseil sera envoyé pour relecture, afin d'être rapidement envoyé aux parents pour leur information. Il leur sera indiqué qu'il devra néanmoins officiellement être adopté lors du troisième conseil d'école.

2. EAD (Enseignement à Distance) ou CPD (Continuité pédagogique à Distance)

Monsieur Rapp s'excuse tout d'abord pour le problème informatique (connexion Internet) qui a paralysé une partie du lycée et empêché le bon déroulement de l'enseignement à distance. Le problème a été résolu en fin de journée.

a) Absences retards (constat) :

- Les élèves sont notés absents s'ils ne participent pas à une visioconférence ou échanges directs. Cela permet à l'établissement d'assurer un suivi de la scolarité et de contacter la famille pour s'assurer des conditions de travail des élèves.
- Remarque : c'est l'école qui contacte maintenant les parents pour connaître la raison de l'absence de leur enfant, alors que les parents avaient pris la bonne habitude de contacter immédiatement l'école lorsque leur enfant était absent.
Le directeur et Efy Yacoub s'occupent du suivi des absences.
- Les absences sont plus nombreuses pendant les temps de langues.
- Ce sont souvent les mêmes élèves qui manquent à l'appel.
- Constat général : Fatigue générale de tous (élèves, enseignants, parents).
- Le directeur remercie les enseignants pour leur engagement quotidien, les enfants et leurs parents.

b) Mme Mikhos, parent d'élève élue, prend la parole pour remercier les enseignants pour leur travail admirable. Mr le directeur remercie chaleureusement Mme Mikhos et confirme qu'il fera passer le message aux collègues et au proviseur du lycée.

3. Préparation de la rentrée 2021-2022

a) Campagne d'admission ouverte depuis le 17décembre 2020

- Le serveur du site internet du LFHED est accessible depuis cette date et les parents doivent saisir une demande d'inscription en ligne.
- Madame Duhamel est chargée de la gestion de ces dossiers.
- **Nouvelle plateforme pour les inscriptions/réinscriptions : EDUKA**

- **Le directeur répond à la question posée par les parents élus de la sécurité de cette plateforme :**
 - Le logiciel est déjà utilisé par de nombreuses écoles dans 17 pays. Aucun problème ou faille de sécurité ne sont remontés à l'AEFE depuis le lancement de ce logiciel.
 - La plateforme, se trouvant en Europe, est en conformité avec les législations en matière de protection des données concernant les familles, notamment le RGPD
 - L'accès à la plateforme s'effectue par connexion sécurisée (HTTPS). Concernant la gestion des accès, seul le personnel ayant obtenu une autorisation est en mesure de consulter les données
 - Présence d'un logiciel de surveillance du réseau, de détection des intrusions, et de défense contre les virus et chevaux de Troie
 - Sauvegardes informatiques chiffrées avec une clé uniquement connue du prestataire de la plateforme et ne pouvant être restaurée que sur la plateforme d'origine
 - La connexion des familles à la plateforme est protégée par une combinaison identifiant / mot de passe, qui peut être renforcée en utilisant une méthode d'authentification forte (e-mail ou code temporaire) - Possibilité de double identification pour chaque utilisateur.
 - Le serveur hébergeant la plateforme de l'école est protégé par un pare-feu matériel (hardware firewall) ainsi qu'un pare-feu logiciel (software firewall)
- A ce jour, **155 dossiers** ont déjà été traités. Pour rappel, ceux-ci sont classés selon les priorités indiquées sur le site dans l'onglet « *conditions d'inscription* »
 - 1) Les enfants de nationalité française (si l'enfant vient d'un système scolaire autre que français, un test de positionnement sera obligatoire).
 - 2) Les enfants de nationalité autre, scolarisés dans un établissement de France ou un établissement français de l'étranger.
 - 3) Les enfants venant des écoles maternelles partenaires (**la priorité ne concerne que les demandes pour une entrée au CP**), ainsi que les enfants issus de fratries dont les frères et sœurs sont déjà scolarisés au Lycée.
 - 4) Les enfants des anciens élèves de l'établissement.

Niveaux	PS	MS	GS		CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Demandes	30	21	27		46	10	5	10	6

Remarques

- **Ces chiffres datent du 12/03.**
- Pour information **164 dossiers** avaient été traités l'an passé au 20/03.
- **Il faut noter que nous continuons de recevoir des demandes d'inscription.**
- Lorsque l'on étudie les demandes, celles-ci proviennent pour beaucoup de familles grecques (pour les classes d'élémentaire il s'agit d'élèves qui majoritairement ne parlent pas français).
- Plusieurs réunions d'informations ont été organisées en décembre et janvier avec nos écoles partenaires.

- Avec la fermeture de l'établissement et les contraintes sanitaires, nous n'avons pas pu organiser les traditionnelles présentations de l'établissement (journée portes ouvertes).
- **La semaine du 22/03**, nous rencontrerons (via Zoom) les familles désirant inscrire leur enfant en GS et **la semaine du 29/03**, ce sera au tour de celles (via Zoom) souhaitant inscrire leur enfant au CP. Ces rencontres permettent à l'école de connaître le projet familial des parents et l'accompagnement possible en dehors de l'école, si nécessaire.
- Nous rencontrons traditionnellement parents et enfants en présentiel. Les enfants étaient accueillis pendant une heure « *d'école à la française* » tandis que leurs parents étaient reçus en entretien individuel. Cela nous servait d'indicateur sur les connaissances (compétences linguistiques et sociales) des futurs élèves. Désormais, nous travaillons plus sur les dossiers de profil linguistique et croisons les informations avec celles recueillies lors des entretiens avec les familles.
- Les décisions d'admission seront rendues en avril et nous connaissons à peu près les effectifs de l'école primaire pour l'année 2021-2022 dans le courant du mois de mai en tenant compte des réinscriptions.

b) Campagne de réinscriptions ouverte depuis le 16 février 2021

- Compte tenu de la situation actuelle et de la mise en place de la nouvelle plateforme, la période des réinscriptions a été prolongée **jusqu'au 21/03**.
- **Effectifs à la date du 12/03 :**

Classe	Retour	Attente	Radiation
Ms	19	1	1
Gs	39	3	0
Cp	60	9	1
Ce1	99	9	1
Ce2	103	15	1
Cm1	87	13	0
Cm2	105	6	0
Total	512	56	4

Rappel : Lors du dernier conseil d'école, le directeur avait indiqué qu'une réflexion concernant la durée de la journée scolaire (lundi trop long) était menée depuis plusieurs années. Le souhait est d'avoir des journées se terminant à 14h37 tous les jours dès la rentrée prochaine (au lieu de 15h25 le lundi et 14h25 les autres jours)

Mr. Le directeur a expliqué que cette proposition permettrait aux enfants d'avoir une journée du lundi moins dense et de respecter le rythme de l'enfant.

Le conseil avait donné un avis favorable à l'unanimité des personnes présentes.

c) Entrée en sixième SIB et OGALCH

- Ces deux parcours seront présentés aux familles d'élèves de CM2 **ce soir à 18h00 pour l'OGALCH** et **jeudi 18 mars à 18h00 pour la SIB**.
- Ces réunions se dérouleront via Zoom.

- Des tests permettent d’apprécier si le niveau de l’enfant est suffisant pour suivre l’une de ces 2 sections : 1 test écrit pour l’OGALCH, un test oral et un test écrit pour la SIB.
- Ces tests, espérons-le, se dérouleront en présentiel dès la réouverture de l’école.
- La correction est anonyme (juste avec numérotation des copies).
- Les élèves peuvent s’inscrire aux deux épreuves.

4. Vie de l’école

a) Règles de vie et discipline à l’école :

- **Ce point renvoie à l’assiduité des élèves pendant la continuité pédagogique à distance/Enseignement à distance.**

Rappel : les absences doivent nous être signalées. Nous nous trouvons dans des situations où les parents n’informent pas le bureau du primaire de l’absence de leur enfant (signalement, excuse). Une charte a été présentée au 1^{er} conseil d’école. Elle sera de nouveau diffusée aux familles.

- **Rappel concernant les Parents relais :** Ce sont des parents qui, bénévolement, se sont proposés pour faire le lien entre les parents de la classe. Ces personnes sont prêtes à être jointes par mail ou par téléphone pour expliquer des documents que l’école ferait parvenir en Français (devoirs de la maison, mot d’autorisation, etc...). Leur rôle est très important notamment auprès des familles non-francophones mais ce ne sont pas des parents délégués de classe comme au secondaire et encore moins des parents élus siégeant aux instances comme vous sauf s’ils cumulent les deux fonctions.

Monsieur RAPP informe le conseil d’école qu’il n’est pas possible d’utiliser le réseau Watts’app (ou autres) des parents de la classe pour faire circuler des informations autres que celles strictement réservées au rôle des parents-relais.

b) Infirmierie scolaire

- Monsieur Rapp informe le conseil d’école qu’une circulaire a été publiée au bulletin officiel jeudi 4 mars concernant les Protocoles d’Accueil Personnalisé (PAI). Cette circulaire est accompagnée d’un nouveau document PAI.

Cette circulaire vise à :

- apporter une réponse globale à l’accueil des élèves concernés dans l’établissement,
- prévoir la mise en place de soins ou la prise de médicament,
- mieux prendre en compte les conséquences des pathologies (fatigabilité, déprime, ...).

Cette circulaire ne se limite pas au cadre strictement scolaire. Elle concerne l’ensemble des structures collectives d’accueil d’enfants et d’adolescents et l’ensemble des temps de présence des élèves au sein des établissements et lieux d’accueil (notamment les Activités Extra Scolaires).

Le directeur laisse la parole à Monsieur VIDECOQ, infirmier, qui revient sur le protocole COVID, détaille la procédure de mise en place des PAI, la présence des médicaments à l’école et plus globalement le rôle important du service d’infirmier de l’établissement.

Il informe également le conseil d'école des interventions effectuées par Mme AGYRI et lui-même dans certaines classes (informations, prévention).

- Concernant les PAI, une précision est faite sur l'approche différente entre allergie (décision médicale prise en rapport à un risque d'atteinte à l'intégrité physique d'un élève donc PAI) et une intolérance qui pourrait provoquer un inconfort (donc pas de PAI). Dans le premier cas, panier repas au minimum plus aménagement de la vie quotidienne (PAI). Dans le deuxième cas, les parents peuvent décider de préparer un panier repas pour le confort de leur enfant.
- M. VIDECOQ évoque ensuite la question de médicaments trouvés dans les couloirs, toilettes et/ou en possession des élèves. Il est important pour les soignants de savoir qui a besoin de médicaments afin de mieux conseiller les enfants et prévenir les accidents. Il évoque la possibilité, lorsqu'un enfant a un traitement, de faire parvenir à l'infirmerie, la prescription par mail et les médicaments via l'enseignant, afin que sous la responsabilité du directeur les infirmiers puissent assurer l'administration correcte du médicament lorsque l'enfant est à l'école.
- Il est rappelé le protocole sanitaire mis en place au LFHED et envoyé aux familles. M. VIDECOQ, revient sur le dernier protocole de départ et retour des élèves pour des symptômes pouvant évoquer le COVID, et le peu de changement par rapport au précédent. Le docteur SOULIS ajoute qu'il y aura probablement de nouveaux changements pour la reprise de l'école.
- Enfin, l'équipe infirmière rappelle qu'elle a effectué une intervention dans une classe de CE2 autour de la santé à la maison mais également auprès de la section hellénique sur le thème de l'isolement. M. VIDECOQ rappelle que le service infirmier est disponible pour organiser avec les enseignants d'autres interventions

c) Projets (malgré les conditions sanitaires, les projets continuent d'être menés)

- Les 100 jours de nos élèves de CE1. Madame Caroline Girard (CE1D) explique que c'était une journée très attendue depuis le début de l'année par tous les élèves. La décision a donc été prise de maintenir l'évènement tout en changeant les modalités. Les productions des élèves étaient magnifiques et elles ont été partagées en ligne pour le bonheur des petits et des grands (voir le site Internet du LFHED).
- Les élèves de CP ont exploré la figure du Monstre. En combinant plusieurs techniques, ils ont créé des petits monstres exposés sur le site du LFHED.
- Les classes de CPB, CPD et CPE ont fêté leur carnaval, en ligne, la veille des vacances de février.
- Momo et Lolotte – projet AEFÉ monde. Mr. Reyes (CPC) présente le projet d'écriture avec les héros Momo et Lolotte. Cette année, 8 établissements de l'AEFE participent. Les jours en présentiel au mois de janvier ont aidé à faire avancer les ateliers d'écriture. Trois classes de CM1 (CM1B, CM1C et CM1D) participent également à ce projet. La première phase consistant à écrire l'histoire en 15 épisodes a démarré et aujourd'hui les élèves vivent la phase d'illustration de chaque chapitre avec une dessinatrice qui a commencé les séances en ligne. Ce projet permet de changer le quotidien de la classe à distance. Un padlet commun permettra à tous les élèves d'y déposer leur dessin afin de choisir ceux qui illustreront l'édition définitive de l'histoire. Mme Bellone explique que ce projet a permis de faire travailler également l'anglais à travers ce projet. L'histoire a été coupée en trois parties et des petits ateliers vont permettre la traduction anglaise et dans la langue du pays (grec pour

le LFHED) de cette histoire. Il s'agit d'un projet pluridisciplinaire. Une fois édité, le livre sera offert à chaque élève.

- Les Incorruptibles. Le Prix des Incorruptibles a pour objectif de proposer des sélections d'albums et de romans aux élèves afin de les amener à la lecture plaisir. Ce prix donne la parole aux jeunes lecteurs et valorise leur vote. Cette année 15 classes participent.
- Course aux nombres projet AEFÉ. Deux classes participent à ce projet.
- Le printemps des poètes est un projet qui se déroule chaque année et au moins une classe va participer.

Même avec les difficultés que pose le travail à distance, les projets sont menés pour permettre aux élèves de changer leur quotidien de classe.

- Le directeur remercie l'APE pour le cadeau de Noël destiné aux élèves de maternelle. Compte tenu des circonstances, le Père Noël a rencontré les enfants par visio. La somme offerte a permis de proposer un spectacle « en ligne » spécialement créé pour les enfants par une troupe de théâtre locale (Le Petit Prince) et l'achat de cadeaux pour les différentes classes.
Mme ROQUEJOFFRE, enseignante de Grande Section, remercie l'APE au nom de l'équipe.
Mme Le Reste, parent d'élève élue, demande quel sera le projet pour les classes de PS et Ms et Mme Coquiere répond que l'argent de l'APE a été utilisé pour acheter des cadeaux pour les élèves de la classe.

5) Gestion et travaux (informations données par Mme Gadini, DAF du LFHED)

- La priorité a été donnée aux travaux concernant la sécurité de l'établissement.
- Le sas à l'entrée du lycée a été rénové et de l'équipement de l'école avec des sonneries.
- Mur d'enceinte du lycée (derrière le lycée) : le grillage a été remplacé par une palissade.
- La maternelle a été équipée d'une palissade côté rue.
- Le mur du potager a été refait et le grillage donnant sur la cour a été enlevé.

6) Questions des parents élus :

- Terrain de foot (réfection) : Une demande à l'AEFE a été envoyée pour un financement des travaux. Un donateur a été trouvé. Cependant, le coût total est énorme et d'autres soutiens sont nécessaires pour ce chantier. Le financement sera donc tripartite : lycée, AEFE et le(s) donateur(s). Le chantier consistera à refaire le terrain mais aussi les gradins. Tout dépendra de la réponse de l'AEFE à notre demande de financement. Mme Malaxos, de l'APE, rappelle qu'elle a des contacts et souhaite être impliquée dans la suite du projet.
- Préfabriqués dans la cour du primaire : Il s'agit d'une question qui avait été abordée lors du premier conseil d'établissement. Ce projet n'est plus d'actualité.

- Tests COVID sur place : Mr. Soulis, médecin scolaire, confirme que cela ne sera pas possible, après en avoir discuté avec les autorités sanitaires.
- Evaluation des élèves : Mme Le Reste prend la parole pour parler de l'inquiétude de certaines familles concernant l'évaluation des élèves à distance. Elle pose la question de savoir de quelle manière les enseignants envisagent de faire les évaluations des élèves, si jamais ils ne reprennent pas l'école en présentiel. Mme Lacour confirme que les enseignants peuvent voir l'évolution de chaque élève, avec le travail sur ardoise, le travail en individuel... Ce n'est bien évidemment pas la même chose que les évaluations en présentiel. Mais chaque enseignant a les moyens de le faire.

Le livret n'est qu'un moyen parmi d'autres pour informer les parents de l'évolution de nos élèves au niveau pédagogique comme comportemental.

Cette année, il a été décidé, compte tenu des circonstances, d'organiser les livrets sur deux semestres, de la maternelle au CM2.

Mme Apelbaum indique que les périodes d'évaluation ont changé afin d'adapter la situation aux changements actuels. L'année est particulière et il n'y aura pas d'évaluation de la même manière qu'en présentiel. C'est absolument impossible en raison des inégalités qui se sont creusées entre les élèves aidés par les parents et les élèves qui le sont moins voire pas du tout. Les enseignants remercient les parents pour leur soutien important mais rappellent qu'ils sont obligés de tenir compte de ces circonstances et ne peuvent pas évaluer de façon inégalitaire. En classe, les évaluations sont faites de façon impartiales et objectives mais en distanciel c'est difficile. Le bac ayant été transformé en contrôle continu, quelque chose de semblable sera mis en place au primaire. Les livrets scolaires seront remplis avec des appréciations mais les évaluations ne seront pas faites comme d'habitude.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés le conseil se termine à 16h30.

Le prochain conseil d'école aura lieu mardi 22 juin.